



# interview

## Isabelle Robin

### Comment se déroule le concours concrètement, pour les communes et les particuliers ?

En résumé, pour les 2 concours, les bulletins d'inscription ont été envoyés au CDT pour le 15 mai par les communes. Du 4 au 8 juillet, trois jurys de présélection se déplacent dans les communes de leur secteur (nord, sud-ouest, et sud-est), parcourant entre 800 et 1 000 kms en 4 jours et demi. Ils apprécient le fleurissement des communes, classées en 5 catégories selon leur nombre d'habitants, ainsi que celui des particuliers retenus par chaque jury communal et susceptibles d'obtenir, au niveau départemental, un prix dans chacune des 8 catégories prévues (immeubles collectifs, maisons avec jardin, fermes fleuries, commerces...).

Le jury départemental passera du 25 juillet au 3 août. Les résultats 2011 seront envoyés aux communes et à la presse mi-août, et la remise officielle des prix aux communes se tiendra courant novembre à Saint-Ouen-sur-Gartempe, dernière commune ayant obtenu la 1<sup>re</sup> Fleur. Le jury régional prendra le relais la dernière semaine d'août.

### Cette campagne présente-t-elle des évolutions par rapport aux précédentes ?

Côté organisation, nous cherchons bien sûr toujours à améliorer le fonctionnement de la campagne. Ainsi, par exemple, les jurys de présélection, plus professionnels, comprennent désormais chacun un technicien des espaces verts, et restent sur une même zone géographique pendant 3 ans pour mieux observer les évolutions avant de changer de zone, pour retrouver une certaine

neutralité. Par ailleurs, une paysagiste du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) a rejoint le jury départemental. Cela permet de mieux faire connaître l'organisme départemental, chargé de conseiller collectivités et particuliers notamment en matière d'aménagements paysagers.

### Et côté participation ?

89 communes sont inscrites cette année, soit 5 de plus que l'an dernier. En Haute-Vienne, 19 communes arborent aujourd'hui le panneau "ville fleurie"; c'est un très bon résultat pour un petit département comme le nôtre. Depuis que j'ai commencé à suivre cette opération en 2004, j'observe une implication des communes et un engouement des particuliers toujours plus forts. Les participants, de plus en plus "pros", cherchent à présenter des réalisations florales toujours plus originales et variées.

### Quelles sont les tendances actuelles d'ornement ?

On voit moins de géraniums rouges et d'œillets d'inde, et plus de graminées et de vivaces, dont la durée de vie de 7 ans permet de réduire les investissements. Les haies fleuries, qui amènent des insectes utiles à l'environnement, gagnent du terrain et contribuent aussi à diversifier les décors végétaux. Les plantes exo-

La 52<sup>e</sup> campagne de fleurissement du département bat son plein en ce moment. Isabelle Robin nous présente cette opération qu'elle coordonne au sein du Comité départemental de tourisme de la Haute-Vienne.

tiques, non adaptées au sol et au climat, sont rares. Les méthodes de culture aussi évoluent. Le paillage se développe et c'est une bonne chose : économie d'eau, de main-d'œuvre (moins de désherbage) et production d'humus donc d'engrais naturel.

### Justement, peut-on aisément concilier décor floral et développement durable ?

Le paillage, mais aussi l'emploi de plantes locales et de vivaces, le plant directement en terre plutôt qu'en pot, l'usage de récupérateurs d'eau de pluie, le compostage et la gestion raisonnée des produits phytosanitaires sont vivement conseillés. J'organise chaque année des réunions d'animation et de sensibilisation à destination des communes participantes et des particuliers demandeurs. Cette année, 2 sujets ont été présentés par des intervenants : l'un sur l'arbre, ce qu'il faut faire et ne pas faire, et l'autre sur les avantages et les inconvénients des vivaces. La thématique de la prochaine campagne sera la "gestion raisonnée des produits chimiques et la mise en place de techniques alternatives"...

Pour en savoir plus : comité départemental du tourisme, 05 55 79 04 04, [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)